

■ CULTURE ET ASSOCIATIONS ■

2^E FESTIVAL DE MAGIE

L'association garonnaise Magie de Rêves, en collaboration avec la commission Culture, a proposé pour cette seconde édition, un spectacle de magie tout aussi envoûtant que le premier.

Un trio de charme pour un spectacle de deux heures tout public avec illusions, tours extraordinaires et blufants qui ont étonné petits et grands.

Une 3^e édition est d'ores et déjà prévue. Abracadabra !



APE PRIM' AIR

Pour sa première manifestation, la nouvelle Association des Parents d'Élèves PRIM' AIR a su mobiliser de nombreux garonnais autour d'une bourse aux jouets et aux livres destinés aux enfants.

Le dynamisme de cette jeune association nous laisse présager d'autres manifestations tout aussi réussies.



DE NOUVEAUX APPLAUDISSEMENTS !

Le groupe Gospel les « ChorAmis » a réitéré sa performance et a conquis à nouveau les spectateurs venus voir la quarantaine de choristes se produire sur la scène de la salle des fêtes, le 25 novembre dernier. Les chants de Noël se sont succédé au rythme des applaudissements.

Une nouvelle fois, le public a été conquis... tout simplement.



MISS GARONS

Le samedi 20 octobre 2018, à la salle des fêtes, s'est déroulée l'élection de Miss Garons. Au terme d'une longue et belle soirée, le verdict de l'élection est tombé. C'est Manon ARRAGON qui remporte ce concours. La jeune femme représentera désormais la commune.



PIÈCES DE THÉÂTRE

Dans le cadre des Vendredis de l'Agglo, la pièce de théâtre « Issue de Secours » a rassemblé à la salle des fêtes, le 7 décembre, 260 spectateurs.

1h30 de rires pour cette comédie loufoque magistralement interprétée.

La prochaine comédie « le Tour du Monde en 80 jours », d'après le roman de Jules Verne, sera proposée le 11 mai 2019.



■ CULTURE ET ASSOCIATIONS ■

NOS GARONNAIS ONT DU TALENT - ÉDITION 2018

Cette exposition a réuni à elle seule tous les sortilèges de l'art ; elle a confronté tous les talents, toutes les audaces, comme toutes les réussites.

Elle nous a parlé du désir de créer, de l'histoire de nos civilisations écrite par les outils de l'artiste.

Je voudrais que des expositions d'une aussi grande qualité que celle-ci soient plus fréquentes, car dans le monde où nous vivons, de plus en plus accaparés par le travail et les problèmes de tous les jours, nous ne consacrons pas assez de temps aux choses de l'art et de l'esprit.

C'est pourquoi, je veux exprimer aux artistes Garonnais qui nous ont offert le fruit de leurs travaux et le témoignage plastique de leurs sentiments, une vive gratitude.

Je le fais bien volontiers au nom du Conseil Municipal parce que je sais combien la création artistique demande d'efforts, de méditation, de dépassement de soi-même.

Gloire au talent ! Rendez-vous pour : NOS GARONNAIS ONT DU TALENT 2019.

Jean-Max MARCOUREL
Adjoint délégué
à la Culture



Décembre 2018 La lettre du Maire

Chères Garonnaises, chers Garonnais, chers amis,

Depuis 10 ans, vous nous avez accordé votre confiance et nous essayons d'en être dignes au quotidien. Nous avons vu la population de la commune augmenter inexorablement et atteindre approximativement 5 000 habitants. Cette situation est bien sûr liée à l'attractivité du territoire intercommunal, de la commune et de sa situation privilégiée en matière de réseaux routiers et d'infrastructures.

La ZAC Carrière des Amoureux et ses 300 logements contribueront à un développement que nous souhaitons équilibré et cohérent. 2019, sera donc un nouveau défi que nous souhaitons réussir.

Nous misons sur l'avenir et l'équipe municipale n'a eu de cesse de s'impliquer dans une réflexion globale et ambitieuse. Les projets en cours ou à venir en attestent, comme notamment la réfection de la rue des Alpilles, la création d'un skatepark qui était une de nos dernières promesses électorales encore non aboutie, l'extension de la crèche afin d'en doubler la capacité d'accueil, la rénovation de l'école maternelle...

Nous gardons à l'esprit les difficultés que chacun d'entre vous rencontre, qu'elles soient sociales ou économiques, surtout en cette période de contestation. Nos taux d'imposition n'ont d'ailleurs pas augmenté ces dernières années et pourtant les chantiers se sont succédés sans discontinuer. Force est de constater qu'il est possible d'engager des projets d'envergure tout en maîtrisant nos dépenses publiques.

C'est par ces quelques mots que je souhaite vous apporter un peu d'optimisme, un peu de joie et de chaleur chez chacun d'entre vous. Joyeuses fêtes de fin d'année !



Alain DALMAS,
Maire de Garons

Alain DALMAS, Maire de GARONS,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,
vous convient à la cérémonie des vœux
le vendredi 18 janvier 2019 à 19h00,
salle des fêtes CARIEIRE DIS AMOUROUS.
À l'issue de cette cérémonie, M. le Maire et le Conseil Municipal
seront heureux de partager avec vous le verre de l'amitié.

■ VIE COMMUNALE ■

AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE DE L'ENTRÉE NORD

Les travaux pour la réalisation du giratoire prennent fin. Les espaces paysagers seront la dernière touche à cet ouvrage qui a pour objectifs principaux d'améliorer la sécurité routière et de desservir au mieux la commune et notamment la nouvelle ZAC Carrière des Amoureux et ses 300 logements.



LE CLOS DES ARAMONS

La résidence Un Toit Pour Tous « le Clos des Aramons » est en cours d'achèvement. Quatre des 5 bâtiments ont été pourvus et emménagés par ses locataires le 13 décembre ; le dernier sera terminé en mars 2019. 25 logements ont ainsi été créés en attendant les nouveaux programmes de construction de la ZAC Carrière des Amoureux où verront le jour plus de 300 logements, dont approximativement un tiers de logements locatifs sociaux.

La commune compense ainsi son déficit et répond aux prérogatives imposées par la Préfecture.

PROJETS EN COURS

Voirie

La rue des Alpilles est un axe principal et structurant de la commune, nécessitant sa réfection totale (réseaux secs et humides, voirie). L'accent sera mis sur des mesures de sécurité routière et de développement de modes doux de déplacement :

- réfection complète de la chaussée et des trottoirs de la rue des Alpilles et de certaines connexions,
- prévoir un mode doux de déplacement sécurisé,
- prévoir des aménagements visant à ralentir la vitesse des usagers,
- traiter la liaison avec le rond-point de la Toscane,
- prévoir l'intégration de fourreaux en vue du déploiement de la fibre optique,
- renouvellement des réseaux humides (par Nîmes Métropole),
- mise en discrétion des réseaux secs et réfection de l'éclairage public,

Coût estimé de l'opération : 1 000 000 € HT.

Skatepark

Dès le début de l'année 2019, les travaux relatifs à la réalisation d'un skatepark et d'un WC public seront entrepris dans le parc municipal.

Coût estimé de l'opération : 149 000 € HT.

Des demandes de subventions seront formulées aux administrations et organismes compétents.

■ VIE COMMUNALE ■

100^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

La cérémonie du 11 Novembre a, une nouvelle fois, été un réel succès et a réuni toutes les générations afin de célébrer ce symbole du souvenir.

Mme Lucienne SAUREL, 102 ans, a pris part à la manifestation et a déposé la gerbe au pied du monument aux morts sous les yeux des participants.



Les délégations présentes et notamment les représentants de la communauté Hmong et ceux du 503^e Régiment du Train, en charge du piquet d'honneur, ont sublimé ce moment de recueillement.

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Le 5 décembre dernier, autour de M. le Maire et de Conseillers Municipaux, se sont réunis les Anciens Combattants pour rendre un hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie, réalisée devant le monument aux morts, contribue à entretenir le devoir de mémoire.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Suite à l'adoption de la réforme de l'élaboration et de la mise à jour des listes électorales, à compter du 1^{er} janvier 2019, des modifications sont prévues.

D'ores et déjà, pour pouvoir voter lors des élections européennes prévues le dimanche 26 mai 2019, les inscriptions seront possibles jusqu'au 31 mars 2019.



■ LES BRÈVES ■

CENTRE DE LOISIRS

Les enfants du centre de loisirs ont rencontré M. le Maire et ont pu satisfaire leur curiosité sur les fonctions de premier magistrat de la commune. Après de nombreuses questions, M. le Maire, Jacqueline Chapeyron et Jean-Max Marcourel ont accompagné les enfants afin de partager ensemble un goûter très apprécié.



INFORMATION À PARTAGER AUTOUR DE VOUS !



La municipalité de Garons propose l'application INFO-FLASH, téléchargeable sur smartphone et tablette, afin de communiquer en temps réel toute information concernant notre commune.

Pour cela, il suffit de télécharger GRATUITEMENT et sans inscription l'application INFO-FLASH depuis votre téléphone ou votre tablette. Vous recevrez alors des notifications (annonces) vous informant des actualités (manifestations, festivités), en cas d'annulation d'événements, ou un signallement en temps réel événements imprévus (coupure d'eau), et en cas d'extrême urgence, des alertes afin de mieux se protéger ou se préparer.

Vous pouvez choisir d'être informés de toutes les rubriques d'informations ou de celles de votre choix uniquement.

Le plus : vous avez la possibilité de partager l'information sur Facebook, WhatsApp, SMS, Messenger, ou E-mail afin de diffuser rapidement une info urgente. Vous pouvez également enregistrer l'information sur votre agenda électronique, ce qui est très pratique ! Ainsi vous gardez un lien avec votre commune où que vous soyez et à tout moment !

En résumé :

- Informations et alertes via des notifications.
- Uniquement des Informations utiles et officielles.
- Aucune inscription pour les utilisateurs.
- Aucune donnée personnelle, totalement anonyme.
- Fonctionnement sur tablette et smartphone.
- L'actualité locale en toute simplicité.

Nous vous invitons donc à télécharger l'application par PLAY STORE ou GOOGLE PLAY si vous avez un téléphone ou une tablette ANDROID et sur APP STORE si vous avez un IPHONE ou un IPAD.

Choisissez ensuite la commune (Garons ou 30128) puis la mettre en « Favori ».

Vous pouvez ensuite choisir le type d'informations que vous souhaitez recevoir.

Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site : <https://www.info-flash.com/>

RECENSEMENT DES ENFANTS

Recensement obligatoire en mairie des enfants nés en 2016 qui vont rentrer en petite section de maternelle à compter de septembre 2019.

INSCRIPTIONS SUR LE FICHER DES AÎNÉS

À partir de 2019, le fichier des aînés ne pourra plus être mis à jour avec les listes électorales, pour recenser les nouveaux ayants-droit de la commune.

Aussi, pour être connus de nos services et être inscrits sur ces listings, vous devez impérativement venir vous inscrire en mairie, dès vos 65 ans fêtés au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Cette démarche est nécessaire et obligatoire, si vous souhaitez participer au repas de Noël ou bénéficier d'un colis.

Les retraités déjà inscrits n'ont pas à se faire connaître.

Nous comptons sur vous, pour diffuser largement cette information auprès de vos connaissances garonnaises.